



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Compte rendu du CTA

(comité technique académique)

du 27 janvier 2021

9h-15h en continu

Des informations ou désinformation ?

Pour la FSU : Sandrine Bernard (lycées professionnels, SNUEP-FSU), Christine Bernery et Emmanuel Loctin (premier degré, SNUipp-FSU), Benoît Chaisy (éducation physique et sportive, SNEP-FSU), Isabelle Chanussot (infirmières solaires, SNICS-FSU), Isabelle Cheviet et Pierre Giezek (second degré général et technologique, SNES-FSU), Pascale Poirier (personnels ATSS, SNASUB-FSU).

Déclarations liminaires et premiers échanges

Les déclarations liminaires des organisations syndicales dénoncent toutes d'une façon ou d'une autre la **situation critique** dans laquelle se trouve l'Éducation nationale.

Mme la Rectrice récuse ces critiques, en particulier le terme de « mépris » plusieurs fois employés pour qualifier l'action du ministère et elle vante les efforts du ministre Blanquer pour la revalorisation.

La FSU rétablit la vérité des faits : le ministre a reculé d'une année les mesures PPCR qui comportaient des augmentations, puis il a économisé 200 millions d'euros sur chacun des deux derniers exercices budgétaires, soit exactement ce qu'il propose à présent comme revalorisation.

Mme la Rectrice accuse la FSU de faire de la désinformation.

> *Nous renvoyons nos lecteurs et lectrices au [Journal Officiel de la République française](#), organe difficilement soupçonné d'être un ramassis de menteurs invétérés au service d'une quelconque officine de désinformation.*

Situation sanitaire

On dénombre dans l'académie 11 classes fermées, 207 élèves cas covid-19 confirmés, 34 personnels EN confirmés. 8 personnels des collectivités territoriales seraient touchés. L'administration estime que notre académie résiste bien au virus contrairement au reste de la population de l'ancienne région Bourgogne. L'impact de la crise sur le remplacement dans le 1^{er} degré est fort.

Pour la FSU, le remplacement n'est pas assez abondé comme l'ensemble du premier degré, ce qui ne permet pas de faire face aux besoins ni d'appliquer correctement le protocole qui préconise l'absence de brassage.

L'impact de la crise pèse aussi lourdement sur la **scolarisation des élèves en lycée**. Les cours en visioconférence ne sont pas efficaces. La FSU estime qu'on ne peut pas se contenter de prioriser les seuls élèves de terminale au détriment des autres élèves. **La FSU souligne le manque de moyens pour l'Éducation nationale**, et également le manque d'une véritable

politique pour les personnels infirmiers qui montrent pourtant bien leur importance dans la période actuelle.

L'administration répond qu'elle fait avec les moyens en emplois qui lui sont alloués, conteste que les moyens soit la solution, met en avant le bilan positif selon elle de la continuité pédagogique et de la « semaine de la classe inversée »...

Cité scolaire de Varzy (58)

C'est un lycée professionnel qui scolarise des élèves en collège (4 divisions). Il est nécessaire de créer une cité scolaire pour le 1er septembre 2021 car les collégiens et leurs familles ne bénéficient pas de certains services comme l'orientation ou les bourses via l'application téléservices.

→ La FSU, FO et la CFDT votent pour, l'UNSA s'abstient.

Préparation de la rentrée 2021

Répartition des moyens dans le premier degré

Mme la Rectrice fait savoir que le budget de notre ministère reste le premier de la Nation. Pour notre académie, une baisse des effectifs dans le primaire, surtout en maternelle, est constatée. Le budget général pour l'académie est de plus de 1 milliard 600 millions d'euros.

Pour le 1er degré, la Rectrice fait savoir que l'évolution de la dotation académique est nulle malgré une baisse des effectifs, 2 120 élèves en moins sont prévus en 2021.

La FSU rappelle son attachement à la spécificité de la maternelle et dénonce la tendance à la fusion d'écoles élémentaires et maternelles. L'administration invoque le côté pratique du nombre plus faible d'interlocuteurs (sic) ! La FSU rappelle qu'aucune fusion de ce type n'a jamais entraîné une quelconque création de classe. La dotation ne permettra pas de redonner des moyens à la prévention de la difficulté scolaire. Les postes spécialisés (psychologues, maître G, maître E) seront toujours en nombre insuffisant. Le caractère rural de la Nièvre ou de l'Yonne est peu pris en compte puisque ces 2 départements sont les seuls à fermer des postes. L'Yonne perd 12 postes, la Nièvre, 4. La Saône et Loire gagne 13 postes, la Côte d'Or, 3.

→ La FSU, l'UNSA et FO votent contre ce projet ; la CFDT s'abstient.

Répartition des moyens dans le second degré

L'administration prévoit en collège une baisse de 80 élèves à la rentrée 2021 mais en même temps la **suppression de 1 400 heures, soit 77 postes !**

L'administration s'appuie sur un chiffres qui l'arrange bien : environ 88% des cours seraient dispensés devant des groupes inférieurs à 24 élèves !

La physionomie des structures explique en fait à elle seule cet état : nombre de collèges de l'académie compte 4 à 8 divisions, et de ce fait avec des effectifs par division faibles. Comme dans le premier degré, cela permet de maintenir la **présence des services publics dans des zones rurales**.

La FSU dénonce les insuffisances de moyens qui vont entre autres impacter fortement les conditions de travail. L'allocation progressive de moyens et les heures supplémentaires vont entraîner à la fois des suppressions de postes, la mise en place de services partagés et paradoxalement la **mise en place d'heures supplémentaires au-delà des deux heures réglementaires**. Nombre de collègues vont solliciter un temps partiel pour éviter les heures supplémentaires. L'administration déclare qu'elle sera attentive à la situation. La FSU pointe également que selon le Sénat toutes les heures supplémentaires ne sont pas consommées, et que les heures supplémentaires accentuent les inégalités femmes-hommes.

Les **SEGPA** perdent 2 ou 3 heures en moyenne. Les projets qui étaient menés avec ces heures en plus ne pourront plus être menés. Les effectifs des **ULIS** sont fondus avec les effectifs des collégiens dans les documents d'étude, ce qui ne permet pas d'avoir une lisibilité correcte de l'implantation des dispositifs spécialisés.

Les réformes des lycées continuent de produire les effets voulus par le ministre : diminuer les coûts, réduire le nombre d'enseignants (près de 80 postes en moins dans les lycées généraux, technologiques et professionnels) en continuant d'ignorer que les lycéens et étudiants méritent une attention particulière. Le « **quoi qu'il en coûte** » présidentiel ne concerne donc pas les usagers du service public de l'Éducation nationale.

La rectrice ne nous a pas laissés exposer la situation particulière des établissements lors de ce CTA mais cela ne nous empêchera pas de continuer à intervenir régulièrement au rectorat sur la base des informations et les difficultés que les collègues auront fait remonter à nos sections syndicales.

➔ **Le projet de répartition des moyens du second degré reçoit un vote défavorable unanime des organisations syndicales. Un CTA sera reconvoqué le 4 février.**

Évolution de l'offre de formation des lycées

En milieu professionnel, de rares ouvertures sont loin de compenser les **fermetures** prévues. Les fermetures de BTS traduisent la volonté de réduire les choix d'orientation des lycéens les plus **fragiles**, souvent un public très **féminin** également, ainsi que les étudiants qui souhaiteraient se réorienter à l'issue d'une 1^{ère} année en Faculté. Région et Rectorat semble ignorer les besoins réels des jeunes dans cette période particulière.

➔ **Vote défavorable unanime des organisations syndicales.**

Évolution de la carte des langues

Ouvertures et fermetures sont proposées par les établissements.

La **FSU** réclame justement que ces demandes soient portées à la connaissance des personnels dans les établissements. La **FSU** a attiré l'attention sur plusieurs situations locales particulières et estime que la **diversification** de l'offre des langues est mise à mal, l'académie de Dijon glissant vers le tout-anglais et le tout-espagnol, au détriment notamment de l'italien et de l'allemand.

➔ **L'UNSA vote contre, La FSU, FO et la CFTD s'abstiennent.**

Lignes directrices de la gestion Mobilités et Carrières

Les **LDG** déterminent maintenant l'avancement et les mutations des personnels depuis le vote de la loi de transformation de la Fonction publique, qui a supprimé les **CAPD** et **CAPA**. **La FSU, comme d'autres organisations syndicales, est fortement opposée à ce système qui prive les collègues du regard syndical sur ces questions.** Il faut rappeler, que chaque année, les organisations repéraient des erreurs et demandaient leur correction, ce qui n'est plus possible aujourd'hui. Chaque collègue doit maintenant contester à titre individuel une décision le concernant. La plupart des contestations n'aboutissent pas à une révision.

Pour ce qui est du premier degré, beaucoup de décisions de procédures sont renvoyées vers l'échelon départemental. La **FSU** a réclamé un retour individuel pour chaque collègue lors des opérations de promotion, ce que l'administration est incapable de faire, montrant ainsi la nécessité du retour des **CAP** !

Le SNICS-FSU a de nouveau interrogé l'administration sur deux points concernant les **infirmièr-es scolaires** : possibilité de rentrer dans le mouvement dès la 1ère année d'exercice en internat (après une année en internat) au lieu de 3 et demande de retrait des points de bonifications sur les postes d'ICT et d'internat dans le nouveau barème car elles sont « au mérite » et ne tiennent plus compte de l'ancienneté de service public. L'administration a refusé et de fait à l'ensemble des infirmièr-es scolaires la reconnaissance de leur implication.

➔ **Ce projet reçoit un vote défavorable unanime de la part des organisations syndicales.**

<p align="center">Point d'information : départs en formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive)</p>

Seulement 20 collègues partiraient en formation en 2021, 13 en ULIS et 7 vers l'enseignement adapté. La nouvelle mesure qui permettrait de valider des CAPPEI après une validation des acquis et de l'expérience professionnelle entraîne une baisse singulière des départs en formation CAPPEI, **ce que regrette la FSU**. Nous rappelons l'importance de la formation dans le domaine de l'enseignement spécialisé, le diplôme qui la sanctionne ne devant pas être dévalorisé.

La FSU dénonce à nouveau les berceaux qui conditionnent les départs, alors qu'une priorité au mouvement sur les postes que des collègues désirant partir en formation occupent serait possible.

<p align="center">Questions diverses posées par la FSU</p>

La FSU avait posé 13 questions diverses mais l'administration n'a pas eu toutes les réponses à ses questions.

Quel est le nombre de contractuels dans l'académie ?

5 248 au 26 janvier, dont 4 211 AED et AESH, 16 enseignant-es contractuel-les dans le 1^{er} degré, 730 dans le 2nd degré, 291 chez les personnels administratifs.

Quel est le nombre de démissions depuis le début de l'année scolaire ?

2 dans le 1^{er} degré, 6 dans le 2nd degré, 10 AESH et 7 chez les personnels administratifs.

Quel est le nombre de personnes en ASA ?

180 personnes sont en ASA : 72 dans le 1^{er} degré, 74 dans le 2nd degré, 23 AED-AESH et 8 chez les personnels administratifs.

Un AESH peut il bénéficier d'un congé sans solde de 3 mois pour convenance personnelle ?

Oui, selon l'article 21 de la loi du 17 janvier 2021.